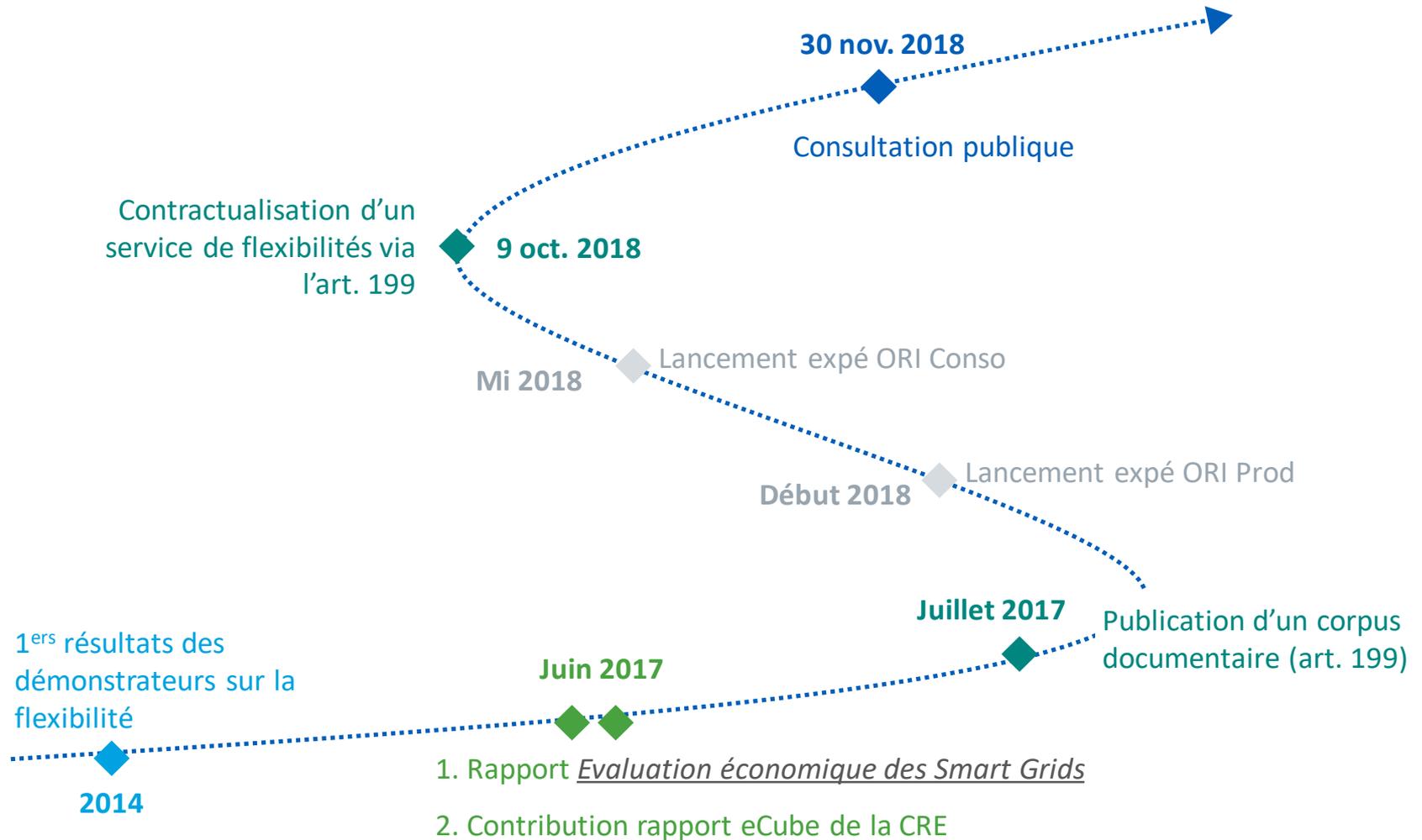


Appel à contributions Enedis – Flexibilités locales sur le réseau public de distribution

Point sur les premiers résultats

- Libre
- Interne
- Restreinte
- Confidentielle

Les flexibilités de marché



Quelles approches pour valoriser les flexibilités?



Une approche basée sur les raccordements intelligents

Enedis propose des solutions alternatives de raccordement **dont l'économie consiste en la réduction des coûts et des délais pour le bénéficiaire.**



Une approche basée sur les Tarifs Réseaux

Cette solution consiste à faire **évoluer les tarifs d'acheminement en fonction des besoins (et des contraintes) du GRD**. Elle pourrait prendre la forme d'une pointe mobile ou plus largement de la mise en place de nouveaux postes tarifaires sur le réseau géré par Enedis.

Focus de l'appel à contributions



Une approche basée sur les marchés

Cette approche permet **la rencontre de l'offre des acteurs de flexibilités et de la demande du GRD selon une logique marché.**

Enedis **expérimente différentes solutions** pour tester ces différentes approches : ORI soutirage et injection en HTA, expérimentations selon une logique marché (article 199 de la loi TECV), possibilité de recourir à des appels d'offre sur certains cas d'usage...

Un succès : 26 répondants au profil varié et des échanges hors réponse



Une **communication** a été faite auprès de **tous les acteurs de marché** présents dans les comités pilotés par Enedis (CURDE, CASE, CCP, CCGRD) mais également auprès d'associations (ATEE Stockage, ADEeF).



Enedis a également associé les collectivités à sa démarche au travers de la **FNCCR** et de **France Urbaine**.

TAUX DE RÉPONSE PAR THÈME

- Processus d'appel aux flexibilités : 65%
- Éléments de contractualisation : 52%



26 RÉPONDANTS



Dont 1 Gestionnaire de réseau



Dont 4 Associations/ Syndicats



Dont 16 Acteurs de marché



Dont 2 AODE



Dont 1 Opérateur de Marché



Dont 1 Université



Dont 1 Industriel

Le détail des répondants à l'appel à contributions

Opérateur de Marché	Associations	Acteurs de marché		
				
Gestionnaire de réseau				
Université				
CentraleSupélec				
AODE				
	Industriel			
				

Rappel des thèmes abordés



Synthèse partielle – Principaux retours par thème (1/4)



RECENSEMENT D'INTÉRÊT

Des acteurs proposent des utilisations des flexibilités non explicitées dans l'appel à contributions : gestion des contraintes de tension à l'aide de puissance réactive, facilitation des raccordements, etc.

La carte pourrait être complétée par d'autres informations proposées par certains acteurs.

Des acteurs ne semblent pas trouver opportun qu'Enedis communique directement vers les utilisateurs du réseau pour les informer des opportunités de flexibilité.



MISE EN CONCURRENCE

La grande majorité des acteurs sont favorables à notre proposition de mise en concurrence. Ils proposent de limiter l'usage de contrats de gré à gré.

Des acteurs posent la question d'afficher, si cela est possible, un ordre de grandeur du prix de la flexibilité.

La stratégie de communication prévue pour les AO semble convenir aux acteurs si Enedis prend soin de ne pas créer de biais vis-à-vis des petits acteurs.

Synthèse partielle – Principaux retours par thème (2/4)



FORMES DES OFFRES

Les **critères proposés par Enedis pour définir la forme de l'offre semblent convenir** aux acteurs. **Certaines mesures de simplification** (valeur seuil, offres « complètes ») **divisent les acteurs** : certains les voient comme des freins à la participation ou avantageant les gros acteurs.

Une majorité des répondants estiment que la durée optimale des contrats de flexibilité locales est comprise **entre 1 et 5 ans**.

Les **GRT et GRD** doivent se **coordonner** pour permettre aux acteurs de **participer simultanément à l'ensemble des mécanismes**.



INTERCLASSEMENT

L'utilisation de critères fixes d'interclassement quel que soit le besoin n'est pas considéré par Enedis comme par les acteurs comme une solution pertinente pour le démarrage des flexibilités locales.

La moitié des répondants estiment que le critère environnemental des offres serait à intégrer dans l'interclassement.

Des acteurs soulignent l'importance de la **transparence du processus d'interclassement**.

Synthèse partielle – Principaux retours par thème (3/4)



Des acteurs valident la proposition d'Enedis de créer des modèles de contrat et souhaitent **participer à l'établissement des modèles**.

La plupart des acteurs sont favorables aux **critères de réussite et valorisation présentés par Enedis**. Des questions sont posées autour des primes à la performance.

CONTRACTUALISATION

Certains acteurs souhaiteraient revoir les modalités de test proposées par Enedis. Une grande partie des répondants **convergent** sur la **rémunération des tests**.



ACTIVATION

30% des acteurs se sont exprimés sur les canaux d'activation des flexibilités.

Tous les acteurs n'adhèrent pas à l'utilisation d'un dispositif de type DEIE. Des acteurs émettent l'idée d'une activation via une API.

Un fonctionnement en deux étapes, à savoir des appels d'offres pour contractualiser des flexibilités dans un premier temps puis éventuellement, par la suite, remettre en concurrence les offres avant activation, est **accepté par la majorité** des acteurs.

Synthèse partielle – Principaux retours par thème (3/4)



Les **méthodes proposées par Enedis** sont bien accueillies par les acteurs mais certains souhaitent qu'elles soient **complétées des méthodes disponibles sur les mécanismes nationaux**.

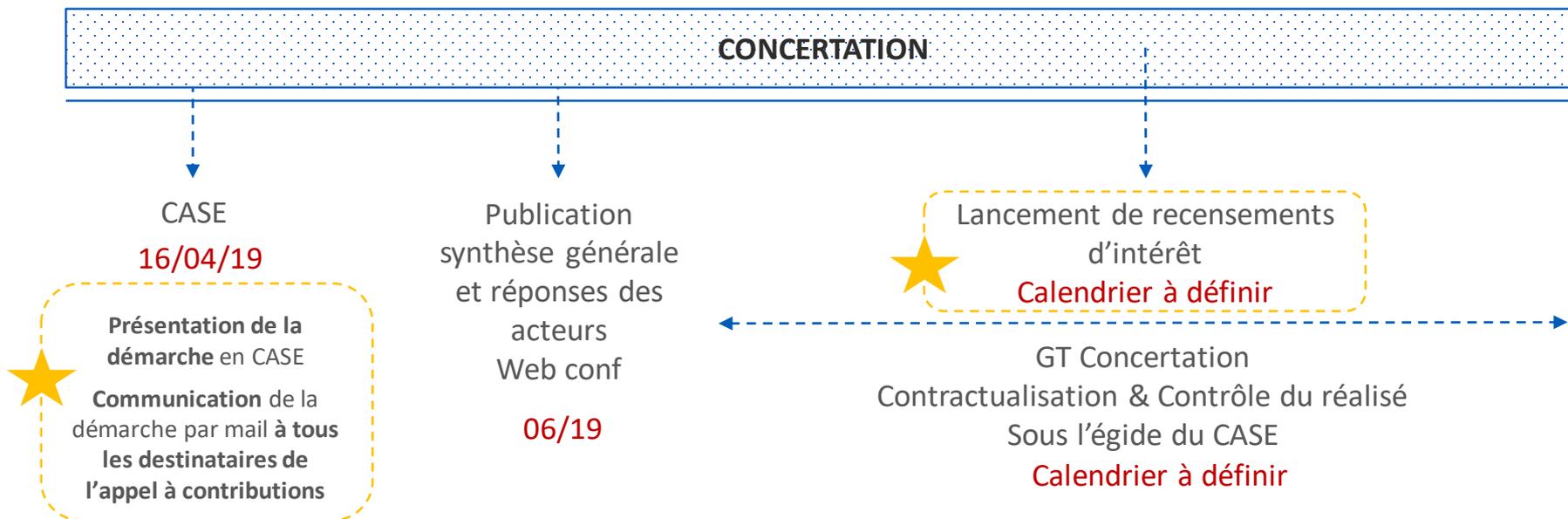
L'utilisation prioritaire des données du GRD est validée par les acteurs.

CONTRÔLE DU RÉALISÉ

Selon les acteurs, les impacts sur les RE des sites participant aux flexibilités locales ne peuvent être ignorés et **les périmètres des RE devraient être corrigés** quel que soit l'instant d'activation par le GRD. **Des GT seraient nécessaires** sur les périmètres de RE et pour suivre l'évolution des propositions sur l'ensemble des thèmes.

Partage des résultats de l'appel à contributions

- ⇒ Une **synthèse générale et les réponses publiques** des acteurs seront publiées en juin.
- ⇒ Enedis souhaite partager avec les acteurs pour répondre aux premières questions en s'appuyant **sur une webconf en juin (ouverte plus largement qu'aux acteurs actuels du CASE)**.
- ⇒ **Enedis consultera** par la suite les acteurs sur **les modalités de contractualisation** ainsi que **sur la correction des périmètres et le contrôle du réalisé**.
- ⇒ **L'espace de concertation se fera sous l'égide du CASE.**





Contact

Thomas KUHN

T : +33 (0)1 81 97 43 72

Thomas.kuhn@enedis.fr

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



[enedis.official](https://www.facebook.com/enedis.official)



[@enedis](https://twitter.com/enedis)



[enedis.official](https://www.youtube.com/enedis.official)

Enedis - Tour Enedis, 34 place des Corolles - 92079 Paris La Défense - enedis.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.C.S. Nanterre 444 608 442